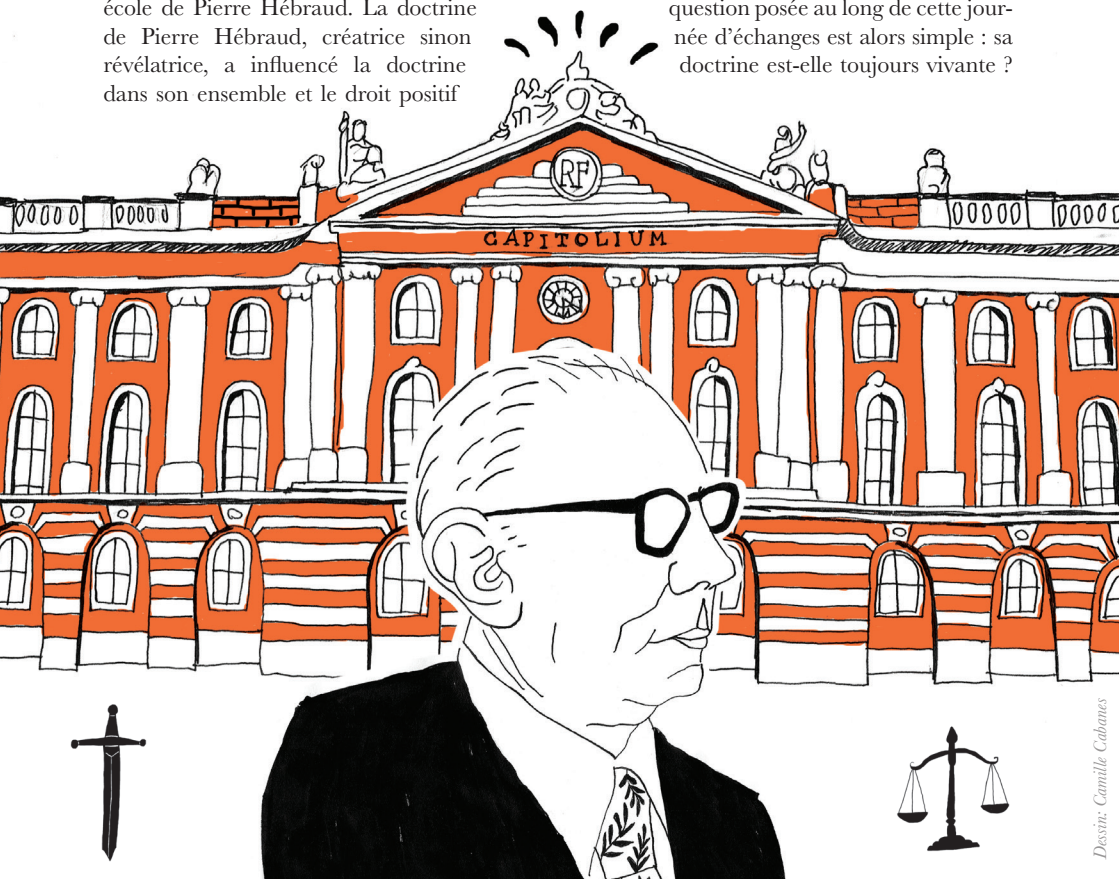


# PIERRE HÉBRAUD, DOCTRINE VIVANTE ?

La journée d'étude du 8 décembre 2017 à l'Université Toulouse I Capitole consacrée à Pierre Hébraud se propose d'étudier sa doctrine, lui qui fut notamment un éminent processualiste. L'occasion en est donnée avec les 80 ans de sa nomination comme professeur à Toulouse (1937) et les 30 ans de l'inauguration de l'amphithéâtre à son nom (1987). Pourtant, mais peut-être cela résulte-t-il de sa personnalité décrite comme discrète, son œuvre ne reste connue que des spécialistes, sans que jamais ne fût posée la question de déterminer s'il existe une doctrine propre à Pierre Hébraud, sans jamais que ne fût clamée une école de Pierre Hébraud. La doctrine de Pierre Hébraud, créatrice sinon révélatrice, a influencé la doctrine dans son ensemble et le droit positif

sur un grand nombre de points : autorité de chose jugée, acte juridictionnel, classification des actions, rôle de la Cour de cassation, arbitrage... Juriste extrêmement ouvert, attiré par le droit comparé, il est même suspecté être à l'origine de la notion de droit processuel. Analyser les travaux de Hébraud en droit processuel et procédure civile nécessite évidemment de replacer ses écrits dans leur contexte. Mais il s'agit également et surtout de souligner qu'ils sont marqués d'une grande modernité et sont parfaitement aptes à décrire le droit contemporain et peut être même à régler des scories jusqu'ici irrésolues. La question posée au long de cette journée d'échanges est alors simple : sa doctrine est-elle toujours vivante ?



# Programme

## 8h30 Allocutions d'ouverture

Corinne Mascala, Présidente de l'Université Toulouse I Capitole  
Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit et science politique

## 8h45 Propos introductifs

Lionel Miniato, Maître de conférences HDR à l'Institut National Universitaire  
Jean-François Champollion  
Julien Théron, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole

## 9h *Pierre Hébraud. L'itinéraire universitaire*

Jean-Christophe Gaven, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole

## I. LA MATIÈRE PROCÉDURALE DANS LA DOCTRINE DE PIERRE HÉBRAUD

### Aspects fondamentaux

Sous la présidence de Marc Nicod, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole

## 9h30 *Pierre Hébraud et la notion de droit processuel*

Emmanuel Jeuland, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne de l'Université  
Panthéon-Sorbonne Paris I

## 10h *La fécondité de la pensée de Pierre Hébraud pour le droit international privé*

Lycette Corbion, Maître de conférences à l'Université Toulouse I Capitole

## 10h30 Pause

### Procédures spéciales

Sous la présidence de Jean Devèze, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole

## 10h45 *Pierre Hébraud et l'arbitrage*

Thomas Clay, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne de l'Université  
Panthéon-Sorbonne Paris I

## 11h15 *La juridictionnalisation du provisoire*

Olivier Staes, Maître de conférences à l'Université Toulouse I Capitole

## 11h45 *La réforme de la Cour de cassation*

Didier Cholet, Maître de conférences à Le Mans Université

## 12h15 Discussion et pause

## **II. LE JURIDICTIONNEL DANS LA DOCTRINE DE PIERRE HÉBRAUD**

---

### Le litige

Sous la présidence de Gabriel Roujou de Boubée, Professeur émérite de l'Université Toulouse I Capitole

**14h** *La liaison du contentieux selon Pierre Hébraud*

Nicolas Cayrol, Professeur à l'Université François-Rabelais de Tours

**14h30** *La fonction juridictionnelle*

Julien Théron, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole et Lionel Miniato, Maître de conférences HDR à l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion

### La portée

Sous la présidence de Corinne Saint-Alary Houin, Professeur émérite de l'Université Toulouse I Capitole

**15h** *L'autorité de la chose jugée au criminel sur le civil*

Antoine Botton, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole

**15h30** Pause

**15h45** *Pierre Hébraud : une analyse réaliste de la jurisprudence*

Philippe Théry, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

### **Observations conclusives**

**16h15** Loïc Cadiet, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne de l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I

## RESPONSABLES SCIENTIFIQUES:

Lionel Miniato, Maître de conférences HDR à l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion

Julien Théron, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole

## INSCRIPTION :

Les droits d'inscription sont de 100 € pour les personnels d'un organisme public et les professionnels du secteur privé

Gratuit pour les autres publics.

La participation au cocktail déjeunatoire s'élève à 25€

CONTACT : [ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

## LIEU DE LA MANIFESTATION :

Université Toulouse Capitole,  
Amphithéâtre Colloques - Guy-Isaac, Manufacture des Tabacs,  
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.



Institut National  
Universitaire  
**Champollion**



GROUPE DE  
RECHERCHE  
JURIDIQUE  
D'ALBI

